

SIMARD, Louis, LEPAGE, Laurent, FOURNIAU, Jean-Michel, GARIEPY, Michel et GAUTHIER, Mario (dir.) (2005) *Le débat public en apprentissage : aménagement et environnement*. Paris, L'Harmattan, 315 p. (ISBN 2-296-00244-7)

Daniel Pinson

Volume 51, numéro 142, avril 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015919ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015919ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pinson, D. (2007). Compte rendu de [SIMARD, Louis, LEPAGE, Laurent, FOURNIAU, Jean-Michel, GARIEPY, Michel et GAUTHIER, Mario (dir.) (2005) *Le débat public en apprentissage : aménagement et environnement*. Paris, L'Harmattan, 315 p. (ISBN 2-296-00244-7)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 51(142), 108–109. <https://doi.org/10.7202/015919ar>

Malgré la grande qualité du document, celui-ci demeure plutôt descriptif et pédagogique. On y retrouve peu de débats théoriques. Par ailleurs, on n'y traite pas beaucoup des villes québécoises, même si celles-ci apparaissent dans les données quantitatives fondées sur les classements de Statistique Canada et que Montréal sert d'exemple à l'occasion. Sur ce dernier point, il faut également noter que l'année 2006 est plutôt mal choisie pour mettre à jour les données compte tenu de l'accessibilité prochaine des informations du dernier recensement. Dans l'ensemble, il s'agit toutefois d'un excellent ouvrage regroupant une foule de renseignements sur une gamme étendue de sujets. Ce livre qui comporte des améliorations à chaque nouvelle édition sera principalement utile aux étudiants et aux jeunes chercheurs à l'aise dans la langue de Shakespeare.

**Martin Simard**  
**Université du Québec à Chicoutimi**



**SIMARD, Louis, LEPAGE, Laurent, FOURNIAU, Jean-Michel, GARIEPY, Michel et GAUTHIER, Mario (dir.) (2005) *Le débat public en apprentissage : aménagement et environnement*. Paris, L'Harmattan, 315 p. (ISBN 2-296-00244-7)**

Cet ouvrage volumineux réunit une vingtaine de contributions émanant de chercheurs et d'acteurs politiques ou institutionnels à la pointe de la réflexion et de l'action relatives au *débat public* sur de grands projets d'aménagements ayant de fortes incidences sur les territoires et leur environnement. Issues d'un programme de recherche associant des chercheurs québécois et français, et plus précisément d'un séminaire tenu en septembre 2002 à Montréal, ces contributions partent de l'expérience du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) mis en place au Québec en 1978 et de la CNDP (Commission nationale de débat public), créée postérieurement en France (1995). C'est à partir de ces deux organismes que sont discutés par les différents auteurs l'enjeu de l'engagement de la société civile dans la définition de projets de grande envergure, les apprentissages, notamment collectifs, qui peuvent en résulter tant pour les promoteurs que pour les citoyens, et les évolutions que peuvent imprimer à ces dispositifs, aussi bien québécois que français, les changements politiques et économiques, en particulier le rapport entre les autorités centrales et les autorités locales, mais aussi celui du secteur économique et de la société en général.

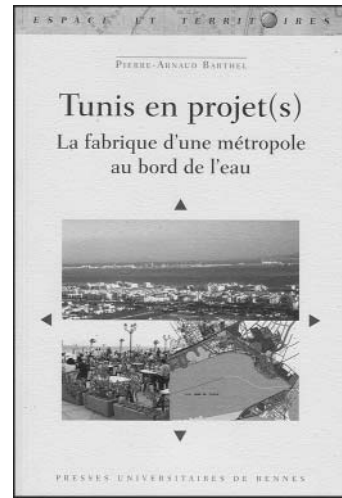
L'ouvrage, très riche, fait l'objet d'une structuration appropriée qui en aide la lecture, et facilite la mise en relation, sinon par les auteurs, du moins par le lecteur lui-même, des expériences et réflexions québécoises et françaises. Car si des ponts, voire des influences peuvent être notées, des différences importantes sont perceptibles et implicitement présentes de par l'appartenance continentale et la tradition politique. Cinq parties permettent ainsi de comprendre comment s'est institutionnalisé le débat public, comment les acteurs s'y sont engagés, les apprentissages collectifs qui s'y sont formés, la relation entre débat public et médiation, et les problèmes et les limites du débat public institutionnalisé. Bien que non limité à ce type d'infrastructures, le transport d'énergie, à travers Hydro-Québec et la ligne à très haute tension Boutre-Carros (sécurisation

de la desserte de Nice) constituent fréquemment l'exemple de grands projets soumis à audience ou mis en débat public.

Plutôt que d'apporter des réponses à une série de questions importantes concernant la participation du public aux décisions sur les grands projets, l'ouvrage présente une somme de réflexions dans l'ensemble convergentes. On note en premier lieu comment, dans le débat sur les projets, le développement durable tend à se substituer aux seules considérations environnementales. Les analyses des différents auteurs mettent aussi en lumière l'instabilité ou la fragilité de notions telles que celle d'intérêt général dont la rationalité formelle est opposée, d'une part, à la légitimité d'entités, territoriales ou communautaires, concurrentes des États, mais aussi, d'autre part, aux exigences d'une rentabilité économique (l'exportation d'électricité par exemple) qui supplantent les critères sociaux ou environnementaux. Elles font également apparaître la difficulté de ces structures de débat à cerner ou à atteindre leurs publics, leur propension à se focaliser sur la procédure du débat plutôt que sur le contenu du projet, leur plus grande aptitude à assurer la gestion des conflits qu'à élargir la démocratisation de la décision.

Si des pistes sont indiquées pour faire évoluer des dispositifs parfois éprouvés, mais sans cesse mis au défi d'enjeux nouveaux, elles sont avancées avec circonspection et contrebalancées par des interrogations prudentes sur les effets qui en résulteraient.

Daniel Pinson  
Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille III)



**BARTHEL, Pierre-Arnaud (2006) *Tunis en projet(s). La fabrique d'une métropole au bord de l'eau*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 206 p. (ISBN 2-7535-0237-4)**

Pierre-Arnaud Barthel est un jeune géographe français, connaisseur de l'urbain, qui brosse ici un tableau très fouillé et original d'une ville du Sud en effervescence urbanistique, la ville de Tunis.

Il est toujours intéressant de voir le regard extérieur que porte le géographe sur une ville étrangère. Ici le piège, dans lequel l'auteur n'est pas tombé, aurait été de faire entendre trop fort la voix de l'ancien colonisateur. En effet, la France fut, on le sait, l'État dit *protecteur* de la Tunisie de mai 1881 à mars 1956. Cette ancienne colonie française a réussi depuis à se tailler une place économique dans des domaines comme le tourisme ou l'informatique mais aussi à soutenir une politique sociale ambitieuse de promotion de la femme tunisienne. Entrée depuis les années 1990 dans une phase de libéralisation de son économie, la Tunisie a passé un accord d'association avec l'Union Européenne en 1995 qui a vu ses applications sur le terrain dès 1998. Ici, ce qui est au coeur de l'ouvrage, ce sont la fabrication de la métropole tunisienne soumise au flux